

GUIDE DE CONVERSATION : ENTAMER UNE DISCUSSION SUR LA VIOLENCE DOMESTIQUE

POURQUOI PARLER DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE ?

Nous savons que plus de la moitié des femmes vivant avec le VIH ont subi des violences domestiques et que près de 1,2 million de personnes aux États-Unis vivent avec le VIH. Il est donc essentiel que les prestataires de services liés au VIH identifient les besoins des personnes rescapées de violences domestiques et y répondent afin de leur apporter une aide complète. Bien que certains prestataires de services puissent hésiter à entamer la conversation sur la violence domestique, il est impératif qu'ils aient ces conversations et posent ces questions à toutes les personnes qui accèdent à leurs services.

AVEC QUI PARLER DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE ET COMMENT ?

La mise à disposition bien visible de documents d'information sur la violence domestique dans vos locaux est un moyen d'entamer cette conversation. Si ces informations sont affichées et faciles d'accès, chaque personne qui franchit votre porte a la possibilité d'y accéder quand elle le souhaite. Cela montre également que vos prestataires de services sont ouverts à ce type de conversation. Ces discussions doivent se dérouler de façon informelle et être l'occasion d'apprendre à connaître la personne participant au service en tant qu'individu et d'identifier la manière de répondre au mieux à ses besoins. Toute personne doit être informée des raisons pour lesquelles ces questions lui sont posées, de ce qu'il en sera de ces informations et du fait qu'elle a le droit de refuser de les dévoiler.

Ces conversations doivent également avoir lieu avec tous les participant.e.s aux services. La violence domestique a un impact sur toutes les communautés - les personnes de toutes les identités de genre, orientations sexuelles, races, origines ethniques, religions et situations socio-économiques.

La violence domestique pouvant engendrer des sentiments de culpabilité ou de honte, il est possible qu'une personne rescapée ne s'ouvre pas à vous dans un premier temps et vous devez donc garder à l'esprit qu'il s'agit d'une conversation permanente. Faites savoir à la personne participant au service que vous pouvez toujours revenir sur cette conversation.

Gardez à l'esprit que les différences culturelles peuvent influencer l'aisance d'une personne à discuter de sujets tels que la violence, le sexe, les relations, etc. Dans ces situations, les défenseurs et les conseillers doivent rester sensibles à la culture et trouver des questions moins directes visant à ouvrir la discussion sur ces sujets avec chaque participant.e aux services. Il est important de suivre le fil de la conversation de chaque client. Si la personne ne souhaite pas aborder le sujet proposé, ce n'est pas grave.

Demandez si possible à la personne participante aux services si elle serait plus à l'aise en parlant avec un autre membre de votre organisation auquel elle pourrait s'identifier plus facilement ou si vous pouvez faire quelque chose pour qu'elle se sente plus à l'aise.

AMORCES DE CONVERSATION ET QUESTIONS

« Nous savons que de nombreuses personnes sont engagées dans des relations coercitives, voire violentes. Il existe un lien entre les relations violentes et le fait de contracter le VIH. La peur de la violence peut entraver notre capacité à négocier des pratiques sexuelles, c'est pourquoi nous posons à chacun.e quelques questions sur ses relations. »

« Se faire dépister est un excellent moyen de prendre votre santé sexuelle en main. Avez-vous d'autres préoccupations sur votre santé sexuelle ? Nous savons que certaines personnes peuvent être forcées par leur partenaire à avoir des rapports sexuels, c'est pourquoi nous leur posons des questions à ce sujet. »

Quelques questions à poser :

- Avez-vous l'impression que votre partenaire vous contrôle et/ou vous isole ?
- Votre partenaire vous a-t-il déjà forcé.e à avoir des rapports sexuels ?
- Votre partenaire vous a-t-il déjà menacé.e, vous ou vos enfants ?
- Votre partenaire a-t-il déjà adultéré vos médicaments ou vous a-t-il empêché.e de consulter un médecin ?

QUAND PARLER DE LA DV ?

- Dès l'accueil
- Lors d'une discussion sur les antécédents de la personne en termes de sexualité et de toxicomanie
- Lors de toute discussion sur le partenaire
- Lors des discussions sur le sexe sans risque
- Lors d'une discussion sur leur propre réaction potentielle ou à celle de leur partenaire à un résultat de test positif
- Lors d'une discussion sur la divulgation

RECOMMANDATIONS POUR PARLER DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE

- Ayez ces conversations avec toute personne participant aux services.
- Utilisez le genre neutre.
- Lorsque vous posez des questions sur la violence, faites savoir à la personne que vous le faites afin de lui apporter un soutien.
- Commencez par des questions d'ordre général sur les relations qui peuvent révéler des signaux d'alarme de violence.
- Veillez à poser ces questions dans un cadre privé et confidentiel. Les partenaires ne doivent pas être présents. Si vous sentez la moindre réticence, précisez qu'il s'agit d'une pratique courante.
- Clarifiez votre rôle auprès de la personne participant au service et expliquez-lui ce que vous pouvez faire pour venir en aide à une personne victime de violence.
- Discutez des options de services et d'aide que la personne peut envisager aujourd'hui ou à l'avenir.
- Soyez respectueux et ne portez pas de jugement. Cela va instaurer un climat de sécurité et de confiance.
- Louez l'autonomie de cette personne, sa connaissance de sa propre vie et sa capacité à prendre les meilleures décisions pour elle-même à ce moment-là.
- Tenez compte du fait que la personne peut avoir un ex-partenaire avec qui elle est encore en contact ; essayez donc d'utiliser les termes « partenaire » et « ex-partenaire » dans les questions afin d'introduire ces deux possibilités dans la conversation.
- Donner du crédit aux sentiments et à l'expérience de la personne (par exemple : « Personne ne mérite d'être maltraité », « Je vous crois »).
- Évitez d'employer des termes comme « violence domestique », « victime », « agresseur », « auteur de violences » car les personnes peuvent avoir des idées préconçues sur la signification de ces termes et rejeter l'idée qu'elles sont peut-être engagées dans une relation violente, sans avoir examiné en détail les comportements de leur partenaire actuel ou de leur ex-partenaire.
- Préparez une explication écrite et orale de la confidentialité qui entoure la divulgation de la violence domestique et mettez-la à la disposition de la personne participant au service.
- Demandez-lui si un aiguillage vers des services dédiés lui serait utile à ce stade. Proposez-lui de lui fournir des informations pour une future recommandation ou indiquez-lui où elle peut les trouver.

DÉFENSE MOBILE

En raison de la pandémie de COVID-19, de nombreuses organisations ont dû modifier leurs modèles de prestation de services. L'utilisation de la visioconférence et d'autres plateformes mobiles a été un excellent moyen de maintenir la prestation de services en respectant une distance de sécuritaire.

La mise en œuvre de ces services de soutien mobiles dans le cadre du travail quotidien peut également profiter aux personnes qui ne peuvent pas quitter leur domicile en raison d'un manque de moyens de transport, d'un handicap ou d'autres obstacles. Pour en savoir plus sur la défense mobile, veuillez consulter la boîte à outils des services numériques élaborée par le Safety Net projet au sein du NNEDV.

RECOMMANDATIONS POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES SERVICES MOBILES

- Demandez aux participants quel est le bon numéro pour les appeler. Y a-t-il un moment précis de la journée à éviter ? Est-ce la personne participante qui peut vous appeler et pas l'inverse ? Pouvez-vous laisser un message si personne ne répond ?
- Veiller au respect de la confidentialité est primordial – il faut créer des salles de réunion virtuelles avec des mots de passe, porter des écouteurs et se réunir dans un espace privé.
- Avant d'organiser une réunion virtuelle, demandez à la personne si l'appareil qu'elle utilise est sûr ou s'il pourrait être surveillé par son partenaire. Si elle n'en est pas sûre, demandez-lui s'il y a un autre appareil qui n'est pas surveillé à sa connaissance.
- Soyez flexible. Il est probable qu'une personne rescapée ne puisse pas vous rencontrer pendant les heures de bureau. Il se peut également qu'elle ne soit pas en mesure de discuter tout le temps si son partenaire rentre à la maison ou la surveille d'une façon ou d'une autre.

COMMENT RÉAGIR À UNE DIVULGATION

Si vous rencontrez une personne qui est venue avec son partenaire et que vous sentez qu'il y a un comportement coercitif ou des problèmes de sécurité, vous devrez décider de ce qu'il faut faire dans chaque situation, en sachant que vos actions peuvent mettre en péril la sécurité de la victime lorsque le couple s'en va. Pour veiller à ce que les victimes puissent parler avec vous, il est important que les organisations adoptent et fassent respecter une politique leur permettant de voir les personnes séparément.

Si la violence domestique est dévoilée, souvenez-vous qu'il est peut-être nécessaire que les informations obtenues sur la relation soient rediscutées lors des résultats des tests, si tests il y a, et ce, dans l'optique de la réduction des risques.

Si la violence domestique est dévoilée et qu'il est adéquat de proposer un aiguillage vers des personnes en particulier, le prestataire peut par exemple dire :

« Compte tenu de tout ce dont nous avons parlé, je me fais du souci pour votre sécurité - au sein de votre relation. Il existe un programme dans la communauté qui s'appelle ___ et nous avons un excellent partenariat avec eux. Je sais qu'ils pourraient vous aider. Cela vous intéresserait-il de parler avec eux ? »

Si la réponse est affirmative, dites par exemple :
« Laissez-moi vous parler de leurs services et vous remettre cette brochure. Si vous le souhaitez, vous pouvez les appeler d'ici ou alors je peux appeler et vous mettre en relation téléphonique avec eux. À votre aise. Vous souhaitez peut-être y réfléchir davantage. C'est à vous de décider. D'accord ? »

Si la réponse est négative : veiller à rassurer la personne en lui disant que des ressources et un soutien sont à sa disposition si elle en a besoin et que vous êtes là pour elle si elle souhaite être orientée vers une personne ou une organisation.